



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2004

### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LE 18 OCTOBRE 2004
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2004
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS D'OCTOBRE 2004
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 26 OCTOBRE 2004
- 3.4 DISCOURS DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT, EXERCICE FINANCIER 2004 ET DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

#### **4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

- 4.1 FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS QUÉBEC : PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER DONALD DEMERS
- 4.2 GALA DES PRIX D'EXCELLENCE DE L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

#### **5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C03-306, C04-469, H02-217, H04-459, 504-457 H04-458 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-06-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C03-306, C04-469, H02-217, H04-459, 504-457 H04-458 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER RÈGLEMENT NUMÉRO 876-06-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C03-306, C04-469, H02-217, H04-459, 504-457 H04-458 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT

#### **6. RÈGLEMENTS**

- 6.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-05-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R04-476 »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-07-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 876-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE

SPÉCIFICATION RELATIVE AUX ZONES C01-113, H01-165, H03-301, H03-303, C04-422, H04-424, H04-433 ET H03-303

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

7.1.1 ACHAT FINANCÉ À MÊME LE BUDGET, EXERCICE FINANCIER 2004

7.1.2 ACHAT FINANCÉ PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2004

7.1.3 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT, EXERCICE FINANCIER 2005

7.1.4 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST

7.1.5 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 OCTOBRE 2004

### **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

### **7.3 URBANISME**

7.3.1 DÉROGATION MINEURE RELATIVE AU TERRAIN SITUÉ AU 308, CHEMIN DE MISSISQUOI, LOT 1860, CADASTRE DU CANTON DE BROME

7.3.2 DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'EMPIÈTEMENT DE 15 CENTIMÈTRES DANS LA MARGE ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT SITUÉ AU 150 BOULEVARD DE BROMONT, LOT 1370-2, CADASTRE DE BROMONT.

7.3.3 DÉROGATION MINEURE PERMETTANT LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT, SANS PALIER, D'UNE HAUTEUR DE 2 MÈTRES, IMMEUBLE SITUÉE AU 100, RUE DE MONTCALM, LOT 331-32, CADASTRE DU CANTON DE BROME

7.3.4 CEINTURE DE RANDONNÉE : ACQUISITION DE TERRAINS POUR FIN DE PARC SUITE À UN LOTISSEMENT

### **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

## **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 7.5.1 DÉPÔT DU PLAN D'ACTION RELATIF À LA POLITIQUE FAMILIALE
- 7.5.2 ENTENTE LOISIR GRANBY : DEMANDE DE CRÉDIT POUR SERVICE NON RENDUS
- 7.5.3 ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS ET LA VILLE DE BROMONT CONCERNANT LES PLATEAUX RÉCRÉATIFS DE BROMONT
- 7.5.4 LOCATION DE SALLE DE COURS PAR LE CÉGEP DE GRANBY

## **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

## **8. DIVERS**

- 8.1 « BROMONT » ÉDITION SPÉCIALE DE *LA VOIX DE L'EST*
- 8.2 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET *ICI MAINTENANT* : CONTRAT DE PUBLICITÉ, NUMÉRO DE DÉCEMBRE 2004
- 8.3 OPÉRATION NEZ ROUGE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

## **9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 9.1 EMBAUCHE DE MONSIEUR SÉBASTIEN MEUNIER À TITRE DE PERSONNEL D'ENTRETIEN EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MICHEL VOYER
- 9.2 EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN-RENÉ D'ASTOUS À TITRE DE PERSONNEL D'ENTRETIEN EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR BERTRAND BRADETTE

## **10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 10.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES

MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 14 OCTOBRE 2004

- 10.2 DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC RELATIVE À LA DEMANDE DE MONSIEUR LUC LACASSE, MADAME NICOLE DUFOUR, MONSIEUR MAXIME LACASSE ET MADAME PEGUIE LACASSE
- 10.3 DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE RÉOLUTION D'APPUI FAITE PAR LA FÉDÉRATION DE SAINT-HYACINTHE RELATIVEMENT À LA TAXATION FONCIÈRE
- 10.4 PAVILLON MULTIFONCTIONNEL : DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JACQUES DES ORMEAUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.